



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 24193

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la reconnaissance de l'engagement des jeunes, dans l'animation de séjours et loisirs collectifs. La jeunesse est un engagement fort pour ce Gouvernement. Jeudi 21 février 2013, le Premier ministre installait le comité interministériel de la jeunesse (CIJ). Le CIJ a choisi 13 chantiers prioritaires déclinés en 47 mesures. La promotion et la valorisation de l'engagement des jeunes est un des enjeux identifiés pour répondre aux attentes exprimées par les jeunes eux-mêmes. Les jeunes expriment également la préoccupation de trouver leur place, d'élaborer une identité singulière au sein d'un groupe. L'animation occasionnelle, pendant les vacances en colos, en centres de loisirs, en séjours adaptés, offre un espace reconnu par les jeunes comme celui d'un engagement. La revendication pour créer un volontariat de l'animation répond bien aux enjeux de la jeunesse. Ouvert à tous, il offre cette particularité d'un engagement pour les plus jeunes, d'une expérience d'un projet mis en place avec ses pairs. Ce nouveau statut permettrait également de renforcer la mixité, la diversité des jeunes engagés dans l'animation. Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement au sujet de la reconnaissance de l'engagement des jeunes dans l'animation de séjours et loisirs collectifs organisés par des structures à but non lucratif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Drapeau](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24193

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4085

Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)